

LeFront

Le mercredi 7 novembre 2007



SORTIE

Profs à l'U de M :
65 ans et
C'EST LA PORTE!
pages 3 et 4



Commission sur l'éducation postsecondaire Aucune présence étudiante à la table de discussion

Luc LÉGER

Après le dépôt du rapport de la Commission sur l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick le 14 septembre dernier, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a décidé de créer un groupe de travail afin d'étudier en profondeur les recommandations des commissaires Jacques L'Écuyer et Rick Miner. Ce groupe aura pour mission de se pencher sur le rapport en entier, c'est-à-dire sur les recommandations portant sur le réaménagement des institutions d'éducation postsecondaire ainsi que sur les mesures touchant et favorisant le financement de l'éducation postsecondaire chez les étudiantes et les étudiants de la province.

Malgré le fait que le groupe de travail fraîchement constitué touchera directement la préoccupation principale des étudiantes et des étudiants du Nouveau-Brunswick, soit le dossier de l'endettement, il sera composé uniquement de recteurs d'universités ainsi que de directeurs de collèges communautaires. À vrai dire, les nombreux regroupements étudiants de la province ont seulement appris le 24 octobre dernier, à la sortie d'une réunion avec le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Shawn Graham, et le ministre de l'Éducation postsecondaire, Ed Doherty, que le groupe de travail qui sera dirigé par la sous-ministre de l'Éducation postsecondaire, Nora Kelly, se penchera sur des sujets autres que les structures des institutions en tant que tel, ce que déplore depuis l'Alliance étudiante

du Nouveau-Brunswick et la FÉECUM.

Il est important de préciser que seul le recteur de l'Université de Moncton, Yvon Fontaine, représentera et défendra les intérêts de l'Université en tant qu'institution (c'est-à-dire tous les campus de l'Université confondus) ainsi que les préoccupations de ses étudiantes et de ses étudiants au sein du groupe de travail. La présidente de la FÉECUM, Stéphanie Chouinard, précise que dans son mémoire déposé aux commissaires, l'Université de Moncton n'avait pas osé s'avancer sur ce qu'elle entendait comme étant une solution idéale au problème de l'endettement étudiant. À vrai dire, l'Université avait laissé à la FÉECUM le devoir de proposer une solution à ce problème touchant spécifiquement les étudiantes et les étudiants. « C'est assez évident que l'Université de Moncton ne se sentait pas vraiment à l'aise d'émettre des hypothèses sur le meilleur remaniement du financement des étudiants. C'est vraiment dommage que les étudiants n'auront pas de place autour de cette table » affirme la présidente de notre fédération étudiante.

Depuis le dépôt de son mémoire qui proposait la création d'un plafond de 7000 \$ d'endettement par année pour toutes les étudiantes et tous les étudiants de la province, la FÉECUM a reçu l'appui de l'Université ainsi que de son Conseil des gouverneurs. Cependant, notre fédération étudiante désire s'assurer que le recteur soit bien informé et puisse bien défendre les désirs des étudiantes et des étudiants de l'Université de Moncton au sein du groupe de travail en question.

C'est dans cette optique que notre fédération étudiante tentera de maintenir un contact, voire un dialogue avec Monsieur Fontaine tout au long de ce processus.

Cependant, même si le dialogue entre la FÉECUM et l'Université semble aller bon train, l'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick tentera de convaincre Madame Kelly de l'importance d'organiser un panel de représentants étudiants afin de pouvoir bien expliquer, voire justifier auprès du groupe de travail les désirs de la communauté universitaire et de la communauté collégiale néo-brunswickoise : « On veut être certain que les personnes qui vont prendre les décisions vont comprendre d'où on en venait et où on voulait aller avec ces recommandations » précise



Photo : Lyne Robichaud

Madame Chouinard. Il reste donc à voir si le gouvernement du Nouveau-Brunswick se pliera aux désirs des principaux intéressés de cette

réforme, soit les étudiantes et les étudiants du Nouveau-Brunswick, ou si elle préférera faire la sourde oreille.

Retour sur le rapport de la Commission sur l'éducation postsecondaire

Luc LÉGER

Le 14 septembre dernier, les commissaires Jacques L'Écuyer et Rick Miner déposaient leur rapport portant sur l'avenir de l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick. Les recommandations contenues dans ce rapport touchaient autant la structure des institutions d'éducation postsecondaire que les mesures touchant l'allègement de la dette des étudiantes et des étudiants fréquentant ce genre d'institution.

Dans leurs recommandations touchant spécifiquement l'Université de Moncton, les commissaires ont proposé la

transformation des campus d'Edmundston et de Shippagan en des institutions d'éducation polytechnique, et ce, en les fusionnant aux collèges communautaires de la région. En gros, si cette recommandation était adoptée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton deviendrait une université à un seul campus.

Pour ce qui a trait au problème de l'endettement des étudiantes et des étudiants, les commissaires ont proposé la création d'un plafond d'endettement voulant qu'une étudiante ou qu'un étudiant ne puisse pas s'endetter de plus de 7000 \$ par année. Il est important

de noter que cette recommandation a été bien accueillie non seulement par la FÉECUM, mais aussi par l'ensemble des regroupements étudiants de la province.

Jusqu'à présent, aucune décision découlant du rapport en question n'a été prise de la part du gouvernement provincial. Toutefois, un groupe de travail composé de recteurs d'universités et de directeurs de collèges communautaires vient tout juste d'être mis sur pied afin d'étudier en profondeur les nombreuses recommandations des commissaires.

LeFront

Directeur
Eric Cormier

Rédactrice en Chef
Lyne Robichaud

Chef de pupitre
Pascal Raiche-Nogue

Rédacteur culturel
Rémi Godin

Rédactrice internationale
Marie-Claude Lyonnais

Rédacteur sportif
Vincent Lehouillier

Correcteur en chef / Réviseur
Shannon Robichaud

Journalistes
Bobby Therrien
Luc Leger
Mathieu Lanteigne
Fatou Thioune
Estelle Lanteigne
Marc-Samuel Larocque
Aimée You
Aline Essombe

Chroniqueurs
Myriam Lavallée
Étienne F. Robichaud
René Richard
Pascale Savoie-Brideau

Graphiste
Ghislain Roy

Correction
Sophie Bernard
Marie-Christine Collin

Représentant de ventes
Rémi Bergeron

Le Front est un hebdomadaire publié par la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton. **Direction et rédaction :** Centre étudiants, local B-202, Moncton (N.-B.) E1A 3A9 | Tél. : (506) 875-3658 ou (506) 863-2013 | Téléc. : (506) 863-2016 | Courriel : lefront@umoncton.ca **Publicité :** Tél. : (506) 856-5757 | Téléc. : (506) 858-4503 | Courriel : pubfeecum@umoncton.ca | L'impression est réalisée par Acadie Presse, 476, boul. St-Pierre Ouest, Caraquet, NB, E1W 1A3 | Tous les textes doivent être soumis au plus tard le dimanche à 17h00 pour la publication la semaine. Les textes doivent être remis par courriel en format MS-Word à l'adresse lefront@umoncton.ca | Le Front ne se rend pas responsable des textes parus dans « C'est vous qui le dites... » La responsabilité est assumée par l'auteur.

Retraite obligatoire des professeurs à 65 ans L'ABPPUM emprunte la voie judiciaire

Pascal RAICHE-NOGUE

Afin d'abolir la retraite obligatoire des professeurs à 65 ans, l'Association des bibliothécaires, professeurs et professeurs de l'Université de Moncton (ABPPUM) a déposé la semaine dernière une demande d'injonction devant la Cour du banc de la reine.

La politique de l'Université de Moncton est jugée discriminatoire par l'ABPPUM et a entraîné le dépôt de quatre plaintes par des professeurs de l'Université de Moncton à la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick. Non seulement l'Association juge-t-elle que les professeurs devraient pouvoir choisir eux-mêmes le moment où ils se retireront du marché du travail, mais elle pense que cette politique risque d'avoir un lourd impact dans certains départements de l'Université.

Andreï Zaharia, chef de département d'art dramatique, devra prendre sa retraite dans un mois, ce qui risque d'avoir des conséquences sur l'existence même du département si l'on se fie aux dires de l'ABPPUM. Mis à part M. Zaharia, Marie-Thérèse Seguin, du département de science politique ainsi que Ronald C. Leblanc, du département d'économie, devront se retirer de l'enseignement universitaire en 2008, contre leur gré.

La cause est présentement en arbitrage et la décision est attendue

en mars prochain, ce qui signifie que la Commission des droits de la personne pourrait prendre des mois avant de se prononcer. L'injonction interlocutoire en question vise à faire cesser l'application de la retraite obligatoire à 65 ans en attendant

en vigueur avant qu'il ne soit trop tard pour ces professeurs? La présidente de l'ABPPUM, Michèle Caron, l'espère bien. « C'est ce que l'on espère, que la cour va ordonner à l'université d'accommoder M. Zaharia, parce qu'il va subir un

études universitaires aux cycles supérieurs, est-il sage de permettre aux professeurs d'enseigner plus longtemps, monopolisant ainsi les postes qui pourraient être occupés par les plus jeunes? « C'est une question qui se posait de manière

va ouvrir les postes laissés vacants par les départs à la retraite. On a suffisamment vu des situations où les professeurs sont partis à la retraite et n'ont pas été remplacés », explique Michèle Caron.

L'ABPPUM croit que cette politique de gestion des ressources humaines a un effet néfaste sur les étudiants et sur la qualité de l'éducation. Selon Mme Caron, les lacunes dans l'approche de l'administration sont inquiétantes. « On trouve malheureuse cette tendance de l'administration de ne pas prévoir des remplacements progressifs, de favoriser par exemple des gens qui veulent partir à la retraite, pour faire qu'il n'y ait pas de gros blocs de gens qui rentrent, pour ensuite avoir des gros vides. »

L'ABPPUM désire s'asseoir à la table avec l'administration de l'Université afin d'élaborer une politique de gestion du personnel qui offre plus d'options aux professeurs. Cette politique pourrait, par exemple, permettre aux professeurs d'enseigner et de suivre leur plan de carrière, tout en permettant à la relève de reprendre son souffle, le temps que les rangs soient plus fournis qu'en ce moment. Le départ anticipé, la diminution progressive des tâches, l'implication et l'enseignement au-delà de l'âge de la retraite obligatoire actuelle sont des options proposées par l'ABPPUM, qui espère que les choses vont changer rapidement.



le verdict d'une des instances décisionnelles impliquées dans le règlement du conflit, ce qui pourrait prendre du temps dont ne disposent tout simplement pas les trois professeurs qui devront absolument prendre leur retraite sous peu.

Est-ce que l'injonction entrera

préjudice. Il y a la question à savoir si la politique Il faut déterminer si la politique est discriminatoire », a confié Mme Caron, la semaine dernière.

La question de la relève se pose évidemment. Si l'on encourage les étudiants à poursuivre des

importante dans les années 1970 et 1980, mais ce n'est plus du tout la situation. À l'heure actuelle, il y a une pénurie. Les vieux ne bloquent pas la place des jeunes. L'administration de l'Université a de la difficulté à recruter. On n'a pas de garantie que l'Université

Rally!

Le rallye, organisé le 18 octobre par le Conseil étudiant de l'École de travail social, a été un immense succès. Ce rallye avait pour but de recueillir des fonds pour un organisme communautaire de la région et de favoriser les échanges ainsi que la camaraderie au sein de l'École. Les dix équipes, composées d'étudiants, d'étudiantes et de membres du personnel, ont passé plus de deux heures à parcourir le campus afin de relever certains défis. Malgré la brillante performance de l'équipe du personnel à certains des relais (ex : casse-tête; quiz diversité; fais-moi un dessin), elle est malheureusement arrivée en dernière position. L'équipe étudiante gagnante fera un don des 445,00 \$ recueillis à Youth Quest, l'organisme auquel elle était jumelée pour l'achat de matériel. Le tout s'est terminé par une dégustation de pizza.





Éditorial

Retraite obligatoire : qui doit décider?

Lyne Robichaud

L'Université de Moncton a une politique claire quant à l'âge de la retraite des professeurs : à 65 ans, ils sont remerciés de leurs services. La position de l'ABPPUM : on ne se laissera pas faire. Le premier parti pense qu'il faut faire de la place à la jeunesse et revitaliser certains secteurs le moment venu et le deuxième parti estime que c'est une erreur de priver les étudiants d'un enseignement de qualité basé sur l'expérience et qu'en plus, il n'y a pas assez de sang neuf pour remplacer ceux qui doivent partir. Qui a tort, qui a raison?

Il y a présentement 340 professeurs répartis sur les trois campus de l'Université de Moncton et on estime que d'ici les dix prochaines années, 40 % de ces derniers, soit 136 personnes, auront atteint l'âge de la retraite obligatoire établie par l'administration. Assisterons-nous à une crise professorale ou l'état d'urgence décrété par l'ABPPUM est-elle précipitée? Lorsque l'on sait qu'environ 400 étudiants sont présentement inscrits à la maîtrise et au doctorat à l'Université de Moncton, on peut légitimement se demander si nous n'assisterons pas plutôt à une prolifération de chargés de cours encore trop jeunes pour transmettre un savoir de niveau universitaire.

Avant de monter les barricades, il est important de souligner que l'administration n'est pas la seule entité à blâmer dans ce dossier. Bien qu'elle soit au courant du vieillissement de son corps professoral depuis belle lurette, elle se défend en brandissant la loi provinciale sur laquelle est calquée sa propre politique de retraite obligatoire. Mais dans une petite université comme la nôtre, est-ce la bonne décision de montrer la porte à des professeurs encore parfaitement capable de transmettre le savoir sous prétexte qu'on ne peut (ou veut) pas changer une politique? La réponse est non. Les universitaires ont le droit à une éducation de qualité, enseigné par des professionnels qui ont vu neigé et qui connaissent les rouages de l'apprentissage. Les professeurs qui sont toujours capables de répondre à cette mission devraient avoir le droit de choisir leur propre moment de départ.

Combien de fois avez-vous entendu des étudiants se plaindre de leur jeune professeur, chargé de cours, détenteur d'une maîtrise depuis quelques mois qui ne sait visiblement pas enseigner convenablement? En forçant les professeurs d'expérience à prendre leur retraite, on ne risque pas seulement de voir certains départements perdre des piliers importants (comme celui d'Art dramatique si le chef de département devait quitter en septembre prochain), mais on risque aussi de voir la qualité de l'enseignement à l'Université de Moncton diminuer avec les années.

Tout le monde ne peut tout simplement pas enseigner. Tous les détenteurs de maîtrise et doctorat n'ont pas la capacité de transmettre leurs connaissances. C'est comme l'art, tout le monde ne peut pas être un bon peintre. Il faut pratiquer, il faut apprendre ailleurs que dans les livres, il faut aller voir ce que l'on peut produire nous-même avant d'aller dire aux autres ce dont ils sont capables. L'Université de Moncton ne peut pas se permettre de mettre à la porte des enseignants de qualité sous prétexte que leur politique est inflexible. D'autres universités ont abolies cette loi de retraite obligatoire, par exemple en Ontario, et ne semble pas s'en porter plus mal.

Cela ne veut pas dire que les professeurs resteront jusqu'à l'âge de 75 ans à errer dans les couloirs universitaires et que les étudiants en paieront le prix, seulement que tant qu'une personne est capable de répondre à ses fonctions, elle devrait avoir le droit de choisir le moment où, dans sa vie, elle cesse de travailler.

La Chialerie

par Rémi Godin

Une petite dernière... ... et c'est Jonathan Painchaud qui a l'honneur

Bon ben c'est terminé. Y'en n'aura plus de chialage! À l'horaire pour la semaine prochaine : de merveilleuses critiques qui disent que tous les shows (artistes, etc.) sont bons, beaux et ben ben le fun. Je vais même vous donner un aperçu de mon article de la semaine prochaine :

«Des milliers de gens se sont rassemblés dans la salle du Théâtre Capitol jeudi (8 novembre) dernier, pour assister à la Soirée Alliances mettant en vedette des artistes des quatre coins de l'Acadie, tous présents autours de ce fameux cercle de joie. Gérald Genty Hugo Lévesque, ZPN, les cireux d'semelles, 3 gars su'l sofa et Alexandre Desilets ont tous monté sur les planches lors de cette soirée magique. Chaque artiste a réussi à me faire jouir des oreilles à l'aide d'une belle caresse musicale aux tympans, et ce, de façon égale, joyeuse et rose ». – article du 14 novembre 2007, Rémi Godin.

Le monde n'aime pas la critique, c'est correct. Mais juste pour le fun (juste pour moi), je vais faire une dernière chialerie à l'endroit de Jonathan Painchaud. Je n'ai pas l'autorisation d'utiliser les mots qui me passent par la tête lorsque je pense à Jonathan, alors utilisez votre imagination. Avez-vous vu la pochette du disque? M. Painchaud est couché sur un rouleau convoyeur, dans une usine, avec un osti de sourire de cave, un t-shirt plus cave que son sourire, et une Gibson SG Special (sa guitare). Qui est en charge de son image? Probablement un osti de cave. Je m'explique.

Sur son site Internet, on retrouve un communiqué de presse de son nouvel extrait intitulé *Qu'on se lève*, ou quelque chose du

genre, et c'est simplement un texte de quatre à cinq lignes qui dit la chose suivante : *Moi j'aime pas l'économie, l'industrialisation, le capitaliste, la pollution, le gouvernement, probablement George Bush...* et tous les mots que l'on trouvait tripant à quatorze ans, ou même tous les mots que l'on retrouve dans *Acadie Rock* de Guy Arseneault sorti en 1973. Bref, tous les mots que les artistes ont déjà utilisés pour jouer cette « carte » qui font d'eux « des petits cœurs » auprès du public. Pas ben original, M. Painchaud.

Revenons à cette fameuse pochette. Est-ce qu'il y a un meilleur synonyme pour le mot *industrialisation* que rouleau convoyeur, hein? Y'a-t-il quelque chose qui pollue plus qu'une grosse tabarnak d'usine? Il veut QU'ON SE LÈVE pour sauver sa petite planète pendant qu'il est COUCHÉ confortablement sur le rouleau convoyeur avec son petit rire arrogant. Sa criss de Gibson SG Special est l'une des seules Gibson qui n'est pas faite aux États-Unis, mais bien dans les pays asiatiques dont les conditions de travail sont défavorables (c'est extra drôle de le voir la tenir avec autant de fierté sur la pochette, puisqu'il ne joue même pas de guitare électrique lors de son show). Est-ce que la pochette a été faite de la sorte pour démontrer de façon sarcastique les sentiments de Painchaud? Si oui, ce n'est pas vraiment un concept que je trouve ben ben bon. Si non, c'est pire! Cela voudrait dire que j'ai encore plus de raisons pour lui chier dessus!

J'ai probablement été trop loin encore. Je le sais. Mais c'est la dernière fois que je me préoccupe de la critique des artistes. Je ne voulais certainement pas manquer ma chance!

Lisez LeFront en ligne :



www.umoncton.ca/lefront

C'est vous qui le dites

ABPPUM : Monopole des postes au dépend des jeunes

En lisant l'article *Plainte contre l'U de M*, paru dans l'Acadie Nouvelle du 31 octobre, je suis outré de voir que l'ABPPUM veut empêcher la retraite forcée des professeures et des professeurs de l'Université de Moncton. Les raisons exprimées par Michèle Caron, présidente de l'ABPPUM, ne reflète pas la nécessité de laisser la place aux jeunes qui tentent de décrocher un poste dans les universités. Faisant référence au professeur d'art dramatique, M. Andreï Zaharia, Mme Caron affirme que ses prestations de retraite vont être minimales après 14 années d'expérience. De plus, elle se base sur la pénurie des professeurs qui possèdent des qualités requises pour obtenir des postes comme justification pour abolir l'âge de la retraite.

Tout d'abord, laissez-moi vous dire que je trouve injuste que Mme Caron ne fasse pas mention de la place aux jeunes qui veulent décrocher des emplois comme professeur dans les universités. Dois-je vous rappeler, Mme Caron, que nombreux professeurs ne sont pas en mesure d'obtenir une permanence dans les universités. Qu'en est-il pour leur justice? Pensez-vous réellement que vous allez encourager les jeunes à poursuivre en recherche si vous monopolisez les postes? Vous n'avez qu'à lire l'article paru dans le Macleans du 22 mars 2007 qui s'intitule : *It hurts when you call me professor. They've got Ph.D.s. They're paid like fast-food workers. And they're your teachers.*

Je pense également qu'il faut mettre la pénurie de professeurs en perspective. Si le syndicat tente par tous les moyens de garder leurs professeurs, c'est certain qu'il n'y aura pas de recrutement. À mon avis, toute personne peut être remplacée, car il existe des personnes très compétentes qui peuvent remplacer les anciens professeurs. Il suffit tout simplement d'encourager les jeunes à devenir compétent. Vous seriez surprise, Mme Caron, de voir ce que les jeunes peuvent accomplir si vous leur donnez la chance. On ne naît pas compétent, on le devient par l'expérience! Ainsi, il faut donner la chance aux personnes d'acquérir de l'expérience pour qu'elles possèdent les qualités requises pour occuper des postes.

À moins que vous pensiez que la compétence n'existe pas ailleurs que dans votre institution, je vois mal la position du syndicat envers la volonté de céder leur place. Si l'âge de la retraite est aboli, va-t-il falloir attendre qu'une personne meure pour qu'un poste devienne vacant? On n'a qu'à regarder au Sénat du Canada : l'âge de la retraite est de 75 ans et les sénateurs n'ont besoin que se présenter à deux séances par année pour conserver leur poste et leur prestation. Ce principe va-t-il s'appliquer également à l'Université de Moncton?

Je trouve cela aberrant d'entendre des propos qui ne tiennent pas compte de la nécessité de laisser la place aux jeunes. Il est vrai que certaines personnes ont des prestations minimales, mais si l'âge de la retraite est aboli, les jeunes, eux, seront privés d'un poste dans les institutions universitaires et n'auront même pas de prestations dont vous bénéficiez. Je pense que le syndicat de l'Université de Moncton tente, par tous les moyens, de décourager l'embauche de nouveaux professeurs, sans penser aux risques de l'avenir de l'Université. Il faudrait plutôt considérer des programmes de mentorat pour permettre aux jeunes de développer leur expertise.

Sébastien Poirier
Étudiant au doctorat
Faculté des Sciences de l'éducation

Réaction à l'article de L'Acadie Nouvelle intitulé «L'université accusée d'avoir minimisé le problème»

Dans «*L'Université accusée d'avoir minimisé le problème*», article de Réal Fradette du 24 octobre, le porte-parole de l'administration de l'Université de Moncton déclare que «nous nous conformons aux lois provinciales pour l'instant». Mais il sait pertinemment qu'aucune loi du Nouveau-Brunswick n'oblige la retraite à 65 ans.

De fait, la Loi sur les droits de la personne considère qu'une telle politique pratiquée par un employeur est discriminatoire. Cette loi prévoit cependant des exceptions : lorsque la mise à la retraite forcée à 65 ans découle d'une obligation du régime de pension de l'employeur.

Or, dans le cas de l'Université de Moncton, le régime de pension et la convention collective n'ont jamais exigé la cessation de l'emploi à 65 ans. L'Université de Moncton ne s'est donc jamais qualifiée en vertu des exceptions prévues dans la loi. Il en résulte clairement que la mise à la retraite forcée à 65 ans est depuis toujours une politique discriminatoire et que les fois où des administrateurs ont forcé un membre du personnel de l'Université de Moncton à se retirer contre sa volonté à l'âge de 65 ans, ils l'ont fait en stricte violation de la Loi sur les droits de la personne du Nouveau-Brunswick.

Il y a un autre point important dont l'article ne fait pas mention. C'est le fait que le refus catégorique et répété de l'administration de l'Université de Moncton de renoncer à sa politique discriminatoire a entraîné le dépôt en février 2007 d'un grief collectif de la part de l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'université de Moncton (ABPPUM). Parce que ce refus d'administrateurs a aussi des conséquences majeures pour les individus qui verront leur employeur briser illégalement leur contrat de travail lorsqu'ils atteindront l'âge fatidique de 65 ans, il est aussi à l'origine des dépôts en mai 2007 de quatre (4) plaintes individuelles auprès de la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick.

Attestant d'une vision étroite, de courte portée et contraire aux intérêts de l'institution et de ses étudiantes et étudiants, l'administration de l'Université n'a cessé de démontrer depuis plus d'une année qu'elle est décidée de rien n'y changer jusqu'à ce qu'elle y soit forcée, peu importe les coûts humains et financiers qui en résulteront.

Les mesures juridiques en cours (grief syndical et plaintes à la Commission), aussi légitimes et fondées soient-elles, menacent de coûter énormément cher et de prendre beaucoup de temps, voire des années, pour aboutir à ce qui devrait déjà être.

En terminant, parce qu'ils sont les seuls à pouvoir agir dans l'immédiat, nous voulons espérer que les membres du Conseil des gouverneurs prendront connaissance des quelques paragraphes qui précèdent. Nous souhaitons qu'ils les examinent dans l'intérêt véritable de l'institution dont ils ont la responsabilité.

Ronald C. LeBlanc
(Économie)
Guy Robinson
(Administration publique)
Marie-Thérèse Seguin
(Science politique)
Andréi Zaharia
(Art dramatique)

Professeurs à l'Université de Moncton
et auteurs des plaintes individuelles à la
Commission des droits de la personne du
Nouveau-Brunswick.

3 lignes GRATUITES

Vous voulez vous prononcer sur un sujet quelconque et demeurer anonyme? Vous avez une joke plate à raconter? Vous pouvez le dire en trois lignes ou moins? Faites-nous parvenir vos 3 lignes gratuites à lefront@umoncton.ca avant le dimanche, 17 heures, et spécifiez « 3LG » en objet.

Soixante cinq ans, toutes mes dents, mais pu de job...

Et le grand gagnant du Battle of the Bands 2007 : Mad Productions, qui se mérite le merveilleux prix de crisser le camps avec notre cash!

Comment ça se fait que les nouvelles disent que Noël est déjà passé dans les Maritimes, je n'ai même pas eu de cadeaux...

Heille, j'organise un Battle of the Band. C'est 5000\$ de frais d'inscription pour chaque band, puis un extra 2000\$ de hook-up sur les amplis, puis faut vendre 40 000 billets par groupe, sinon vous êtes soumis à une session intensive de torture chinoise...

Maudit Front pis vos histoires de fantômes, j'ai peur d'aller à l'Osmose asteur !

Pfff... les États-Unis se pensaient tuff avant de se faire owner par un huard !

Heille, quosse qu'est up avec tous les foulards d'Harry Potter sur le campus?

Swear to God, y'avait un doigt dans ma soupe à la caf lundi dernier.



Annulation de la Battle of the bands Les groupes s'expliquent

Pascal RAICHE-NOGUE

L'annulation de la finale de la Battle of the bands, qui devait avoir lieu le 25 octobre dernier à l'Osmose, a laissé plusieurs personnes un peu perplexes, les raisons n'étant pas très claires.

Les groupes se sont rencontrés après la première ronde de la compétition afin de discuter et d'évaluer s'il en valait la peine de participer à la finale du jeudi suivant. C'est le lendemain de cette réunion que la FÉECUM a été avisée que les groupes allaient boycotter en bloc l'événement, qui était selon eux mal organisé et qui ne répondait pas aux attentes, après les promesses formulées par Mad Productions, la compagnie engagée par la FÉECUM afin d'organiser la compétition.

La porte-parole et instigatrice de la rencontre des groupes, Vanessa Lagacy, également trompettiste pour Secret Agent, le groupe vainqueur de la première soirée de la première ronde de la Battle of the bands, en avait long à dire.

Selon elle, Mad Productions en

demandait trop aux groupes. En plus de l'obligation de vendre 25 billets au coût de 10 \$ chaque et de payer des frais d'inscription de 40 \$ pour pouvoir participer à la première

Selon Vanessa Lagacy, ce sont ces dépenses qui ont fait déborder le verre. « Les premiers 25 billets, et les frais de 40\$, on comprend qu'il y a des frais. Les groupes qui sont

Lagacy.

Avec la promotion de l'événement et la vente des billets sur le dos de la FÉECUM et des groupes participants, l'image de Mad Productions en a pris un sérieux coup. Avec des promesses de possibles contacts avec des promoteurs, de l'équipement de qualité et le tournage de clips par une équipe de Musique Plus, Mad Productions avait créé de grandes attentes. Imaginez le désillusionnement lorsque les groupes ont dû vendre eux-mêmes les billets, payer pour jouer, jouer avec de l'équipement qui n'était pas à la hauteur et se faire filmer par un employé de Mad Productions avec une petite caméra sans

éclairage.

En plus des frais, la nature de la compétition ne plaisait pas à tous. « On a discuté en groupe et on en est arrivé à un consensus. Une 'battle',

c'est un concours de popularité. », affirme-t-elle.

Selon Vanessa Lagacy, l'Osmose a fait bonne impression auprès des musiciens participants, et il y a maintenant clairement une volonté de poursuivre le partenariat avec la FÉECUM pour des concerts dans un avenir rapproché. « Ce serait bien de faire des shows à l'Osmose. L'Osmose est un endroit extraordinaire, les bands ont aimé ça. Avec l'appui de la FÉECUM et de l'Osmose, on pourra amener la musique locale à l'Université. Le vendredi, c'est la soirée concerts à l'Osmose, on pourrait incorporer la musique locale graduellement », espère-t-elle.

Elle espère par contre que les gens comprendront que la décision de ne pas participer à la Battle of the bands n'avait pas comme but d'être un affront à la FÉECUM. « Les bands sont conscients que la FÉECUM et l'Osmose ont perdu de l'argent. (...) Quand on a pris la décision de ne pas participer, ce n'était pas contre eux, c'était contre Mad (Productions) », a-t-elle conclu.



Photo : Pascal Raiche-Nogue

ronde, les groupes devaient payer plus de 125 \$ en frais de promotion et de diffusion Web et vendre 25 billets supplémentaires pour tenter leur chance dans la ronde finale.

passés à la ronde finale ont en fait gagné le droit de vendre des billets supplémentaires et de payer, tout ça dans une ville où c'est beaucoup des universitaires », explique Mme

Passeport pour l'expérience irlandaise

*Happy hours du lundi au vendredi de 4 à 7 heures
avec en autres des martini's spéciaux*

- ☘ Souper dès 5 heures à la fermeture avec de toutes nouvelles recettes
- ☘ Réservez tôt pour vos partys des fêtes
- ☘ Musiciens sur place 5 soirs par semaine (du mercredi au dimanche)
- ☘ Menus complets de dîner et de souper
- ☘ Brunch les samedis et dimanches entre 11h et 15h



384-7474 www.oldtriangle.com 751 rue Main, Moncton, NB



Le gouvernement conservateur de Stephen Harper sauvé par Stéphane Dion

Mike BAGANDA

Après le discours du Trône qui a eu lieu mardi dernier, le Bloc québécois et le NPD ont mis le gouvernement conservateur de Stephen Harper sur une pente pour qu'il tombe. Mais le Parti libéral du Canada de Stéphane Dion a décidé de sauver le gouvernement Harper pour éviter la tenue d'élections générales.

Avant que le discours du Trône soit prononcé, les libéraux avaient posées trois conditions que ce discours devait respecter pour que Dion accepte que le premier ministre Harper continu à diriger, sans la tenue des élections. Sinon, le gouvernement Harper devrait tomber. Dans ce discours, M. Dion voulait entendre un programme sur la réduction de la pauvreté, le

retrait des troupes canadiennes de l'Afghanistan d'ici 2009 et le respect des engagements internationaux sur l'environnement signés à Kyoto. Mais le discours du Trône n'a pas respecté aucun de ces programmes.

Les trois grands partis de l'opposition, dont le Parti libéral du Canada, le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique, attendaient ce discours avec une grande attention, car selon eux, ce discours déterminera si le gouvernement Harper tombera ou pas. Confiant en lui-même et en sa politique, le premier ministre Stephen Harper disait que si on va aller aux élections qu'on parte. En effet, Harper savait que le chef libéral, Stéphane Dion, était devenu un lion qui n'a plus de dents, car celui-ci avait perdu un grand nombre d'électeurs au Québec et qu'il y avait une crise dans son parti.

Harper savait encore que la montée du NPD au Québec est vouée à l'échec et le Bloc québécois, malgré sa popularité, ne prendra jamais le pouvoir au Canada. Bref, le premier ministre Harper savait que M. Dion n'acceptera pas que les Canadiens partent aux élections générales en ce moment, et même si Dion amenait les Canadiens aux élections, Harper gagnerait toujours et son gouvernement risque d'être majoritaire.

Par conséquent, le chef du Parti libéral du Canada, Stéphane Dion, n'avait aucun choix que de laisser le premier ministre Harper continuer à diriger le pays. Tout le monde était étonné de voir M. Dion sauver le gouvernement Harper pendant que le discours du Trône n'a pas, en soi, respecté les trois programmes principaux de son parti, à savoir la réduction de la pauvreté, le retrait

de troupe canadien en Afghanistan et le respect des engagements internationaux sur l'environnement signé à Kyoto. Mais selon le chef du Parti libéral, même si le discours du Trône n'a pas respecté les trois principaux politiques de son parti, cela n'est pas suffisant pour faire tomber le gouvernement conservateur. Au contraire, il tentera de faire adopter un amendement au discours du Trône, rendre également le premier ministre responsable de l'échec de l'atteinte des objectifs du protocole de Kyoto et exigeant le retrait des soldats canadiens de la région de Kandahar en février. Dion a poursuivi en disant que les Canadiens ne sont pas prêts à aller voter en ce moment, alors que c'est lui, M. Dion et son parti, qui ne sont pas, en réalité, prêts à affronter l'indétournable, Stephen Harper.

En effet, Gilles Duceppe, le

chef du Bloc québécois et le chef libéral, Stéphane Dion, ont fortement critiqué le premier ministre Stephen Harper de se comporter comme étant un gouvernement majoritaire. Selon eux, le Canada est chanceux de ne pas avoir un gouvernement conservateur majoritaire au pouvoir. Stéphane Dion a souligné qu'alors que Stephen Harper était encore dans l'opposition, il voulait que le Canada participe à la guerre en Irak. C'est une chance qu'il n'ait pas été premier ministre majoritaire.

Quant au premier ministre, Stephen Harper, le chef du Parti libéral, Stéphane Dion, l'a critiqué et en même temps il l'a laissé diriger. Harper a comparé son opposant à un professeur qui l'avait donné un zéro sur son travail, mais qui l'a laissé passer le cour quand même.



Des étudiantes de l'Université de Moncton choisissent le programme CGA!



Melissa Lizotte BAA Comptabilité, Udm (2006)
et Danika LeBlanc, BAA- Comptabilité, Udm (2006).

Melissa et Danika travaillent présentement comme Agente de finances à l'APÉCA (Agence de promotion économique du Canada atlantique) à travers du programme de recrutement RPAF/RPVI du gouvernement du Canada (Recrutement postsecondaire d'Agents financiers et Recrutement postsecondaire de Vérificateurs internes). Le programme encourage fortement les stagiaires à obtenir un titre professionnel en comptabilité. Afin d'avancer dans leur carrière, Melissa et Danika ont décidé de poursuivre leurs études au programme d'étude professionnelle CGA (comptable généraux accrédités).



BUFFET DU MIDI spécial étudiant 7.49\$

De 11 à 1:30 pm,
du lundi au vendredi

Venez nous rencontrer,
Jean-Pierre et Brigitte

* Valide seulement au Pizza Delight de Dieppe

Travail social et diversité : mon expérience à un sauna autochtone

Solange CORMIER

Dans tous les milieux de pratique, nous sommes interpellés par la diversité et c'est pour cette raison que l'École de travail social s'est doté du thème «Le travail social et la diversité» afin de conscientiser davantage les étudiantes et les étudiants aux différences culturelles et à la défense des droits des personnes vivant des oppressions. Étant moi-même une future intervenante, j'ai un intérêt particulier pour la diversité culturelle, et plus spécifiquement la culture autochtone. J'ai aussi une profonde reconnaissance envers Mme Katherine Marcoccio qui a su alimenter mon intérêt pour cette culture, leurs croyances, leur vision du monde, et tout particulièrement le sens qu'ils accordent à leur vie. J'ai

donc participé, jeudi le 18 octobre, en compagnie d'une professeure de l'École de travail social, à un sauna autochtone, aussi connu sous le nom de «sweat».

Selon Gilbert Sinapass, un aîné autochtone, la cérémonie du «sweat» est une cérémonie traditionnelle qui a cessé d'être pratiquée par les autochtones au Nouveau-Brunswick. Étant né ici mais ayant voyagé un peu partout au Canada, et ayant étudié certaines de ces pratiques traditionnelles, Gilbert trouva primordial de faire renaître la tradition dans son milieu d'origine. À son avis, ces traditions sont puissantes car elles permettent de combler un vide culturel créé par des années d'assimilation. Dans les Maritimes, il n'y a que trente ans que la tradition du «sweat» est revenue, grâce à la persévérance et la détermination de Gilbert.

Aujourd'hui, de nombreuses personnes non-autochtones participent «sweats» et les pratiquent de façon régulière. Souvent, les gens participent au «sweat» afin de se purifier l'esprit et de prier pour les membres de leur communauté.

Voici un peu comment s'est déroulé le «sweat» ou sauna autochtone auquel j'ai participé. Au début, on devait entrer à genoux dans le sens des aiguilles d'une montre, à l'intérieur du dôme où se passait la cérémonie. Il s'agissait d'un endroit sombre, recouvert et en forme de cercle, représentant l'utérus de la mère. Cet endroit comprenait quatre des éléments importants pour les autochtones, soient le feu, la terre, l'eau et l'air. Les membres devaient s'asseoir en cercle autour des pierres brûlantes car le cercle représente le monde, la vie, le soleil,

et les étoiles. Le cercle c'est aussi la roue médicinale, soit l'équilibre entre le monde physique, spirituel, émotionnel et mental. De plus, le cercle représente la continuité, car il n'y a aucun début et aucune fin.

Lors du «sweat», le nombre de pierres utilisées comme source de chaleur est aussi important (ex : l'utilisation de vingt-huit pierres représente le cycle de la femme, l'utilisation de treize pierres représente les treize lunes). Pendant cette cérémonie on fume de l'écorce rouge de saule dans la pipe sacrée dans le but de se purifier et envoyer nos prières aux esprits. Le bol de la pipe utilisée est de couleur rouge car il symbolise le sang sacrifié de nos ancêtres. Cette cérémonie a duré environ une heure et a été suivie d'un léger goûter préparé par l'épouse de Gilbert.

Mon expérience du «sweat

autochtone» a été exceptionnelle. Elle m'a permis de constater comment les traditions autochtones font la promotion de valeurs telles que le respect de l'environnement et des ancêtres. J'ai constaté une très grande générosité de leur part et une ouverture à partager leurs coutumes et leurs expériences ainsi qu'un souci pour le bien-être des membres de leur communauté. Cela a été une excellente occasion qui m'a permis d'avoir une vision différente du discours populaire véhiculé dans la société au sujet des autochtones. Si vous désirez vivre une expérience enrichissante vous permettant de lâcher prise et de vous détendre tout en acquérant des connaissances nouvelles au sujet de la culture autochtone, un «sweat» est un bon début.

Les Jeux Olympiques de Pékin c'est bien plus que du sport !

Myriam LAVALLÉE

Je ne suis pas une athlète. Loin de là. Je n'ai aucune coordination, j'éprouve également de la difficulté à suivre et comprendre un match, peu importe le sport, à la télévision ou même sur place. Mon genre de sport c'est plutôt le mini-golf !

Mais je dois cependant avouer que pendant les Jeux Olympique c'est différent. Je suis très impressionnée de voir l'organisation d'un événement d'une telle envergure, le temps et l'effort fourni par les athlètes pour arriver à leur but. J'avoue que dans ces moments-là, je vais m'attarder à certains sports, vérifier les résultats, écouter les commentaires, etc.

J'avoue également que cela m'avait un peu surprise lorsque j'avais appris que les Jeux Olympique de 2008 allait se dérouler à Pékin. Finalement je m'étais dit de ne pas porter de jugement et dans le fond, pourquoi pas ? Est-ce qu'une ville est vraiment meilleure qu'une autre ?

Par contre, les événements des derniers jours portent à la réflexion. La semaine dernière, on apprenait que les regroupements non autorisés et les manifestations allaient être interdits pendant les Jeux et ceux qui les organisent devront le faire selon la loi chinoise et ainsi être protégé par la police. En effet, la loi chinoise n'interdit pas les manifestations, mais tout ceux qui veulent en faire une doivent avoir la

permission d'abord, ce qui n'arrive que très rarement.

Cette annonce a de quoi inquiéter. Il faut mentionner que RSF et Amnistie internationale croient que les droits de la personne ont régressé au courant des années, et cela n'arrange pas leur cause. Les autorités chinoises ont du se douter que les groupes de défense des droits de la personne et les environnementalistes avaient l'intention de manifester pendant les Jeux d'été, l'occasion par excellence pour avoir l'attention des médias.

Et en parlant des médias, un autre site Internet a été ajouté à la liste des censeurs chinois. On retrouvait déjà BBC et Wikipédia et maintenant radiocanada. ca s'y retrouve également. Ce serait le cas depuis la mi-août et Radio Canada ne connaîtrait pas la raison de ce blocage. Comme explication, la société d'État estime qu'il s'agirait de la couverture des trois jeunes Canadiens arrêtés en Chine qui avaient accroché sur la Grande Muraille une banderole réclamant le Tibet libre ou encore la présence sur le site d'un dossier montrant les images du massacre de la place Tian'anmen, qui ne serait pas exactement le sujet par excellence en Chine. Sujet qui ramène toute la question de liberté de presse et liberté d'expression.

Et bien entendu, comme Pékin n'est pas tout à fait la ville

la moins polluée de la planète, la question d'environnement se glisse là-dedans aussi. Il faut mentionner par contre que les autorités travaillent sur le dossier, mettant en place des mesures qui entreront en

vigueur le 1^{er} janvier prochain pour s'ajouter à celles déjà en place. Et même si c'est plus pour les athlètes que pour Kyoto tant pis, le résultat est le même !

Finalement j'ai bien hâte aux

Jeux Olympiques d'été à Pékin. Je ne serai pas la seule non-sportive à les regarder avec attention, puisque avec tous les enjeux et les questions que ces Jeux amènent, ça devient bien plus que du sport !



CENTRE ASSOMPTION DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN ENTREPRENEURIAT (CARDE)

Le Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat (CARDE) de la Faculté d'administration a le plaisir de vous inviter à une conférence portant sur "Les enjeux de Major Drilling Group International Inc sur le marché boursier.

CONFÉRENCE : LES ENJEUX DE MAJOR DRILLING GROUP INTERNATIONAL INC

À cette occasion, DENIS LAROCQUE, chef de la direction financière sera notre conférencier invité.

Cette conférence se tiendra dans la salle Jean-Cadieux (local 160) de la Faculté d'administration le mercredi 14 novembre de 11h45 à 13h00.

Bienvenue à toutes et à tous.
Un léger goûter sera servi.

RSVP en composant le 858-4513 ou par courriel à Robert.J.Cormier@umoncton.ca au plus tard le 13 novembre à midi.





L'état d'urgence décrété au Pakistan

Fatou THIOUNE

Rues désertes, médias muselés, armée contrôlée, opposition vaincue : l'état d'urgence est déclaré au Pakistan par le président Musharaff. La raison avancée par ce dernier est de prévenir une attaque terroriste d'Al Qaïda dans son pays. Dans une allocution télévisée à la nation, il a affirmé que la souveraineté du Pakistan était menacée. « Je ne peux pas permettre à ce pays de se suicider », a-t-il dit. C'est bien sur un motif vraisemblable à laquelle la communauté internationale, la population pakistanaise ne croit guerre. Cela a tous les traits d'un coup d'état dans la mesure où le pouvoir est anticonstitutionnel. En effet, la constitution a été suspendue pour mieux faire asseoir le pouvoir de Musharaf. Le pire dans l'histoire est le fait que les communications téléphoniques ont aussi été coupées et toute publication journalistique contre le président a été prohibée. Tout enfreint à ces lois peut faire



l'objet de sanctions sévères. De nombreux chefs de file de l'opposition, des militants des droits de l'homme et des avocats proches de l'ex-président de la Cour suprême, Iftikhar Mohammed Chaudhry, ont

été assignés à résidence. C'est le système judiciaire même de toute la nation qui est attaquée et la liberté des citoyens bafouée. Pourquoi le président Musharaf agit-il de la sorte? La raison est bien simple :

en octobre 1999 lorsqu'il s'est emparé du pouvoir. La communauté internationale et les États-Unis se sont déclarés indignés par de telles mesures sévères. La secrétaire d'État Condoleezza Rice a prévenu

que son pays allait « réexaminer » son aide au Pakistan à la suite de tels événements. N'empêche que les relations militaires pour la lutte anti-terroriste avec le Pakistan ne seront pas interrompues. C'est déplorable le peu de mesures négatives prises à l'encontre du Pakistan par la communauté internationale. Tout cela se fait en raison de ses relations étroites avec les États-Unis. C'eût été un autre pays, des sanctions lui auraient été imposées. Et l'on aura déploré le non respect de la démocratie, des libertés de l'homme. L'instauration de l'état d'urgence compromet les élections législatives de janvier 2008. Mais n'était-ce pas le but de Musharaf. Quant à l'ancien premier ministre Bénazir Bhutto, il s'agirait de dénoncer ces mesures qui portent atteintes à la démocratie. « Au lieu de progresser vers la démocratie, nous reculons vers un régime plus dictatorial », a-t-il regretté, au lendemain de l'état d'urgence



**ENEZ NOUS VOIR DANS
NOS NOUVEAUX LOCAUX!**

**123 rue Champlain, Dieppe, N.-B.
859-1990**

**CLINIQUE MÉDICALE
APRÈS-HEURES**

Lundi au vendredi : 18h - 21h
Samedi et dimanche : 13h - 16h

Téléphonez une heure à l'avance pour rendez-vous :
383-7709

DENNIS ABUD
Pharmacien propriétaire

Prescription livrée gratuitement • Clinique esthétique (massage et épilation)

Ouverture le 7 novembre

CLINIQUE ESTHÉTIQUE JEAN COUTU
ESTHETIC CLINIC

TRAITEMENTS SPA TREATMENTS

Table de Prix / Price List

Facial spécialisé / Specialized Facial	\$60.00
Facial	\$43.00
Mini Facial	\$21.00
Pédicure	\$40.00
Manicure	\$25.00
Esthétique des ongles / Nail grooming	\$16.00
Application de vernis / Nail Polish Application	\$10.00
Électrolyse / Electrolysis (15 minutes)	\$13.00
Maquillage / Makeup	\$20.00
Leçon de maquillage / Makeup Lesson	\$30.00
Massage pour le corps / Full body Massage	\$60.00
Massage à 4 mains / 4 Hand Massage	\$70.00
Exfoliation corporelle / Body Exfoliation	\$55.00
Massage pour le dos / Back Massage	\$31.00
Massage Capillaire / Scalp Massage	\$20.00
Teinture - cils / Eyelash - Tinting	\$20.00
Teinture - sourcils / Eyebrow - Tinting	\$13.00
Épilation / Waxing	
1/2 Jambes / 1/2 Legs	\$19.00
Plaines Jambes / Full legs	\$37.00
Bikini	\$12.00
Bikini Brésilien / Brazilian Bikini	\$20.00
Aisselles / Underarms	\$12.00
Sourcils / Eyebrows	\$10.00
Menton / chin	\$10.00
Bras / Arms	\$14.00
Lèvre supérieure / Upper lip	\$ 9.00
Dos / Back	\$18.00

VOTRE BEAUTÉ NOTRE PASSION
YOUR BEAUTY OUR PASSION

CLINIQUE ESTHÉTIQUE JEAN COUTU
ESTHETIC CLINIC

859-1990

OUVERT 5 JOURS PAR SEMAINE
OPEN 5 DAYS A WEEK
Dieppe, NB



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON
Loisirs socioculturels



Renseignements: 858-4554
www.umoncton.ca/saee/loisirs

3 gars su'l sofa

Vendredi 9 novembre, 23 heures
Bar étudiant à l'Osmore, U de M
8\$ étudiants / 15\$ autres



Première partie

Kevin McIntyre



Nathalie Renault

Dimanche 11 novembre
20 heures
Salle Jeanne-de-Valois, U de M
8\$ étudiants / 15\$ autres



Première partie

Hélène Godin



Jean-François Breau

Vendredi 16 novembre, 20 heures
Salle Jeanne-de-Valois, U de M
8\$ étudiants / 15\$ autres



Première partie

Christian KIT Goguen



les filles
Ginette Ahier, Mara Tremblay,
Catherine Major, Catherine Durand



Samedi 17 novembre
20 heures
Salle Jeanne-de-Valois, U de M
8\$ étudiants / 15\$ autres



Damien Robitaille

Mercredi 21 novembre, 20 heures
Salle Jeanne-de-Valois, U de M
8\$ étudiants / 15\$ autres



Première partie
Saul



SPÉCIAL ÉTUDIANT
4 SPECTACLES
POUR SEULEMENT
25\$



Nom d'utilisateur et mot de passe : un problème pour vous?

Vous avez de la difficulté à comprendre les divers noms d'utilisateur et mots de passe pour accéder aux ressources électroniques de la Bibliothèque Champlain? Et bien, voici les infos dont vous avez besoin...

Premièrement, il est préférable d'accéder aux ressources électroniques de la Bibliothèque Champlain par l'entremise de notre site Web (www.umoncton.ca/champ). On a parfois tendance à placer les sites Web qu'on utilise souvent dans nos favoris (ou « bookmarks ») dans notre fureteur (Internet Explorer, Firefox, etc.). Le problème avec les favoris, c'est que nos adresses Web changent assez souvent, et bien sûr lorsque l'adresse Web change, votre lien dans vos favoris ne fonctionne plus! C'est pour cela qu'on vous recommande fortement d'ajouter seulement le site Web de la Bibliothèque Champlain dans vos favoris et éviter d'ajouter des liens aux ressources électroniques individuelles (ex : catalogue Éloize, une base de données, etc.).

Bases de données et périodiques électroniques – accès hors campus

Lorsque vous êtes sur le campus, vous n'avez qu'à cliquer sur la base de données

ou le périodique électronique qui vous intéresse et vous y aurez automatiquement accès. Mais lorsque vous êtes hors campus, on vous demandera votre nom d'utilisateur et votre mot de passe Novell pour y accéder. Il s'agit du même nom d'utilisateur et mot de passe que vous utilisez pour accéder à votre courriel étudiant et pour vous loguer sur les ordinateurs des salles médiatisées du campus. Ces infos sont gérées par la DGT et non par la Bibliothèque, alors si vous avez

d'un nouveau logiciel de PEB, il faut maintenant se loguer au formulaire sur le Web en cliquant sur « Formulaire PEB », et ensuite sur « Page d'accueil de l'utilisateur ». On vous demandera votre numéro d'identification (ex : A00012345), et un mot de passe. Vous devez vous adresser au Service du prêt afin d'obtenir votre mot de passe.

Catalogue Éloize – Mon dossier

Dans le catalogue Éloize, il est possible d'accéder aux informations au sujet des documents que vous

ou votre code à barre à 14 chiffres (ex : 2936...) et le mot de passe est le même que vous devez utiliser pour le formulaire de PEB. Un petit truc pendant que nous parlons du catalogue : assurez-vous d'éviter d'utiliser les boutons de votre fureteur (Internet Explorer, Firefox, etc.), et utilisez plutôt les liens et boutons du catalogue Éloize – ça vous évitera bien des problèmes !

RefWorks (et Write-n-Cite)

Tous les membres de l'Université de Moncton ont accès au logiciel de gestion bibliographique RefWorks. C'est le seul outil de la Bibliothèque qui vous permet de choisir vous-même votre nom de connexion et votre mot de passe. Il vous suffit de vous inscrire à RefWorks à partir du site Web de la Bibliothèque en passant par la rubrique « Accès » – « RefWorks », il faut ensuite cliquer sur le logo RefWorks, et finalement sur le lien « Inscrivez-vous pour créer un compte individuel ». Vous recevrez par la suite un courriel pour confirmer votre inscription, qui

inclura votre nom de connexion et votre mot de passe. Assurez-vous de conserver ce courriel car vous serez la seule personne qui aura accès à vos informations de connexion. Il faut utiliser le même nom de connexion et mot de passe pour vous connecter au Write-n-Cite, application de RefWorks qui permet d'insérer des citations dans votre texte, ajouter des notes de bas de page, etc.

des difficultés, vous pouvez vous adresser à la DGT pour obtenir de l'assistance (téléphone : 863-2100).

Formulaire de Prêt entre bibliothèques (PEB)

Cette année, avec l'implantation

avez empruntés, y compris les frais et amendes à votre dossier. Pour y accéder, il suffit de cliquer sur « Mon dossier » dans le catalogue Éloize et d'inscrire soit votre numéro d'identification (ex : A00012345)



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON
LOISIRS SOCIOCULTURELS

Renseignements: 858-4554
www.umoncton.ca/saee/loisirs

Amphithéâtre du pavillon Jacqueline-Bouchard Campus de Moncton

Automne Ciné2007 Campus

Je vais bien ne t'en fais pas



Genre: Drame
Réalisateur : Philippe Lioret
Roteur : Mélanie Laurent
Kad Merad, Julien Boirelle
France, 2006 (G)
1h40min

8 - 10 novembre

Tous les **jeudis, vendredis et samedis** à **20 heures**

Étudiants : 8 \$ / autres : 15 \$
Renseignements : 858-4554



vulgaires machines

21 Jeudi 29
heures novembre

Étudiants 8\$ / autres 15 \$
Renseignements : 858-4554 / 858-4484
www.losmose.ca

Presenté par : **L'OSMOSE** NOTRE BAR ÉTUDIANT

UNIVERSITÉ DE MONCTON CAMPUS DE MONCTON LOISIRS SOCIOCULTURELS

Partenaires

L'ACADIE NOUVELLE

Coisses populaires acadiennes Région Westmorland

radarts

Réseau atlantique de diffusion des arts de la scène

CKUM FM 93.5
Radio J
Le son d'aujourd'hui

Le Front

En collaboration avec la FÉÉCUM



Que diriez-vous de prendre les rênes?

**Devenez conducteur bénévole de l'Opération Nez rouge
et aidez-nous à assurer la sécurité des routes de
Moncton pendant le temps des Fêtes.**

Composez le 506 384-7433

ibc.ca



INSURANCE
BUREAU
OF CANADA



BUREAU
D'ASSURANCE
DU CANADA

Une gracieuseté des assureurs habitation, automobile et entreprise du Canada.



Le travail des enfants Gap piégé contre son gré

Marie-Claude LYONNAIS

La compagnie Gap a dernièrement retiré des dizaines de milliers de vêtements de ses étalages de San Francisco. Motif : elle craignait que les boutons cousus sur les chandails et pantalons l'aient été par de petites mains d'enfants.

Gap tente, depuis 2004, d'éliminer par tous les moyens la main-d'œuvre enfantine de sa chaîne de production internationale. Toutefois, certains sous-traitants réussissent à déjouer les mailles du système de surveillance instauré par la compagnie américaine et certaines lignes de vêtements se retrouvent fabriquées par des travailleurs âgés d'une dizaine d'année. Gap a donc préféré retirer les vêtements de la nouvelle ligne plutôt que de courir le risque de vendre un morceau cousu dans un de ces ateliers peu scrupuleux.

Le coup a été plutôt dur pour le géant du prêt-à-porter. Gap a une conscience morale et tente officiellement d'éradiquer le travail des enfants en mettant en place des systèmes rigoureux vaillant à « sauver » les jeunes travailleurs; lorsqu'une cellule de main-d'œuvre enfantine est découverte, l'entreprise fautive doit retirer l'enfant de l'usine, lui fournir une éducation et un salaire et le réengager lorsqu'il sera en âge légal de travailler. Cette initiative ne se retrouve malheureusement pas dans toutes les entreprises. Le travail des enfants est une réalité très présente dans les pays en émergence et sous-développés. Par exemple, en Inde seulement, le travail des enfants représenterait 20 % du PNB et 55 millions de jeunes travailleurs, âgés entre 5 et 14 ans, seraient employés dans diverses entreprises. Le problème le plus important se retrouve en Afrique, où 44 % de la population âgée entre 5 et 14 ans travaille, ce qui représente 80 millions d'enfants!

Vendus, enlevés ou embauchés volontairement pour subvenir aux besoins de la famille, les enfants travailleurs sont mal nourris, mal hébergés et forcés de travailler de longues heures sans avoir de salaire décent (parfois même, sans obtenir de salaire pendant une longue période de temps). Les mauvais traitements sont monnaie

courante pour « casser » le jeune travailleur, l'obliger à travailler plus vite et l'empêcher de se rebeller. Les congés sont inexistants et les périodes de repos, très courtes. Une enquête faite par *The Observer* auprès de jeunes travailleurs a mis à jour une cellule indienne qui faisait travailler les enfants 16 heures par jour, sans leur verser de salaire parce qu'elle considérait les enfants comme apprenti. Une fois devenu un employé « officiel », l'enfant devait rembourser son coût d'achat au patron qui l'avait acheté à sa famille.

Au problème d'exploitation des enfants s'ajoute le phénomène d'analphabétisation; les enfants qui travaillent ne fréquentent pas l'école, ce qui perdure le cercle vicieux de manque d'instruction

et de pauvreté. Sans éducation, pas de métier. Pas de métier, l'obligation de rester dans les usines de « cheap labor » et d'avoir un salaire maigre pour un travail monstre. Les enfants qui

naîtront de ces travailleurs seront obligés de mettre la main à la pâte tôt pour aider aux besoins monétaires de la famille et le cercle continuera.

Même s'il existera toujours des milieux cachés qui continueront d'exploiter une main-d'œuvre enfantine, il est de notre devoir, en tant que consommateur, de tenter de connaître le plus possible d'où proviennent les biens que nous achetons afin de s'assurer que personne n'a été exploité. Gap fait sa part pour briser le problème, à l'instar de certaines entreprises, à l'inverse d'autres (pour ne pas nommer Nike). Si nous sommes conscient de ce phénomène, nous devons manifester en boycottant ces produits et en se faisant un devoir moral de soutenir les entreprises qui favorisent les droits humains. Acheter local est une solution idéale, en plus d'aider à l'économie du pays et de faire un geste vert (moins de transport utilisant des carburants polluants). Si tout le monde contribuait en faisant ce geste, la vie de plusieurs milliers d'enfants pourraient être meilleure.



Radiothon de l'Arbre de l'espoir 2007 sur les ondes de la Première Chaîne de Radio-Canada de 6 h à 20 h le vendredi 30 novembre au CCNB Dieppe

CÉLÉBREZ LA VIE AVEC NOUS

À l'âge de 16 ans, ma vie était plutôt normale. Je jouais au soccer et au tennis malgré une douleur profonde dans la cuisse. Je me disais que c'était probablement un muscle étiré. C'était pire que ce que je pensais, c'était une tumeur dans l'os du fémur. Quelques semaines plus tard, j'apprenais que j'étais atteinte d'un cancer qui se nomme ostéosarcome c'est-à-dire, le même cancer que celui de Terry Fox. En plus, on découvre des métastases aux poumons. J'ai tout de suite pris la nouvelle comme un grand défi de vie qui allait sûrement me faire grandir. Depuis mon premier diagnostic, j'ai suivi des traitements de chimiothérapie pendant huit mois intensifs à l'Hôpital IWK, en plus d'une chirurgie aux poumons et d'une amputation effectuée à l'Hôpital Sainte-Justine. Je peux dire que la musique, le chant et la guitare m'ont énormément aidée pendant ma lutte contre le cancer. C'était une sorte de thérapie, sans oublier le soutien des membres de ma famille et des amis qui m'ont beaucoup encouragée !

Cette expérience de vie est la meilleure qui me soit arrivée. Je profite de la vie à 100 %. Je réalise maintenant que chaque chose arrive pour une raison.

Aujourd'hui, j'accepte d'être jardinière de l'espoir pour partager mon message d'espoir avec ceux et celles qui souffrent de cancer et avec leur famille.

Joannie Benoit
Jardinière de l'espoir
Tracadie-Sheila, N.-B.



DES SOINS DE QUALITÉ POUR LES GENS ATTEINTS DU CANCER

Saviez-vous que l'Auberge Mgr-Henri-Cormier est un centre d'hébergement pour les patients du Centre d'oncologie qui a été entièrement financé à partir des dons du public ? L'Auberge peut héberger sans frais 65 patients qui reçoivent des traitements en oncologie, ainsi que 20 accompagnateurs, en provenance de toutes les régions du Nouveau-Brunswick.

Donnez généreusement à l'Arbre de l'espoir :

1-800-862-6775

www.arbredelespoir.ca
(dons en ligne)

1070 AM
CBC radio ONE

Aliant

RADIO
PREMIÈRE CHAÎNE

ARCANB
Association des radio-canaïens
du Nouveau-Brunswick

Assomption Vie
Assumption Life

RADIO-CANADA
Atlantique

BANQUE
NATIONALE
DU CANADA

NATIONAL
BANK
OF CANADA

CCNB
Dieppe

NBCC
Dieppe

Caisses populaires
acadiennes
plus haut plus loin, ensemble

capacadie.com

Fondation Hôpital
Dr-Georges-L.-Dumont

Dr-Georges-L.-Dumont
Hospital Foundation

RAMADA
PALAZA
PALAZA CRISTAL PALACE



Iran : la crise nucléaire ou troisième guerre mondiale ?

Fatou THIOUNE

Somme d'arrêter son enrichissement en uranium, l'Iran a catégoriquement refusé de suspendre ses activités jugées illégales par la communauté internationale, menée de front par les États-Unis. Le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, a déclaré que « l'Iran ne reculera pas d'un pouce au sujet de ses droits légitimes et poursuivra son chemin avec gloire ». Devant une telle attitude, les États-Unis menacent la république islamique de sanctions. En effet, ces sanctions porteraient essentiellement sur les échanges économiques entre l'Iran et ses partenaires. Les sanctions porteraient, dans un premier temps,

sur des interdictions de ventes de technologie nucléaire et balistique à l'Iran. Les États-Unis se sont unis avec des pays de l'Europe tels la France et la Grande-Bretagne pour mener ces opérations. Toutefois, le problème iranien entraîne des divisions au sein de l'Europe, certains sont réticents, dont principalement la Russie, qui est accusée de bloquer de nouvelles sanctions internationales contre l'Iran. La Russie se montre plutôt favorable pour sa part à un dialogue plus ouvert pour convaincre les Iraniens d'arrêter leur enrichissement en uranium. Elle juge que les sanctions ne serviront qu'à augmenter les tensions au lieu de contribuer à des avancements dans la résolution du problème. Cette position de la Russie ne fait

qu'intensifier les tensions entre Bush et Poutine, surtout concernant le blocus russe de la Géorgie. Les objections de la Russie ont un poids plus considérable d'autant plus qu'elle est appuyée par la Chine. Cependant, le conseil de sécurité de l'Onu et l'Allemagne persistent à mettre sur pied une troisième série de sanctions contre l'Iran si ce dernier refuse de mettre un terme à son programme nucléaire, une tentative d'obtention du nucléaire que l'Iran nie catégoriquement entreprendre. En effet, les Iraniens nient vouloir se doter de l'arme atomique sous couvert d'un programme énergétique civil. Mais les pays de l'Europe semblent oublier le fait qu'ils risquent d'être les premières victimes de

ces sanctions économiques contre l'Iran, ce dernier étant le principal fournisseur de pétrole à l'Europe. Donc, s'il y a un embargo sur l'Iran, c'est l'Europe qui en souffrirait. En sus de cela, cette crise nucléaire n'a cessé de nous rappeler l'intervention américaine en Irak. Comme ce dernier, les Iraniens sont accusés de mettre en place un programme nucléaire. A l'instar de l'Irak, ils risquent d'être victimes d'une intervention militaire en cas d'échec des négociations diplomatiques. Le président américain George Bush a même laissé entendre que l'accès de l'Iran à l'arme nucléaire entraînerait une troisième guerre mondiale. Situation qui n'est pas près de s'améliorer vu la position catégorique de l'Iran et l'appui de

la Chine et de la Russie. En plus, l'Iran a prévenu les États-Unis qu'ils se retrouveraient « dans un borborygme pire que l'Irak » s'ils s'avisent de s'en prendre à la République islamique. Il est bien temps que les Américains cessent de se prendre pour les gardiens de la paix mondiale. Ils ne tirent jamais d'enseignements de leurs précédentes erreurs concernant le Vietnam et l'Irak. Encore une fois, ils seront voués à l'échec, entraînant les Européens dans leur chute. Nous suivrons bien de près cette actualité qui risque de tourner à une débâcle historique pour le monde entier.

Attention à la montée de la xénophobie en Russie

Fatou THIOUNE

Jusqu'où va aller le droit à l'expression? C'est une question légitime que l'on doit se poser en

regardant plus de 2000 manifestants nationalistes, faisant des saluts nazis à la marche russe, le 4 novembre. Cette marche a été organisée à l'occasion de la journée de l'unité du peuple. Cette fête a été introduite

le 16 décembre 2004 par la chambre basse du parlement russe en l'honneur des journées victorieuses de la Russie le 4 novembre 1941. En effet, à cette date, le 4 novembre 1941, les milices populaires

conduites par Kouzma Minine et Dmitri Pojarski, avaient pris d'assaut le quartier moscovite Kitaïgorod et elles en avaient chassé les envahisseurs polonais. Aussi, chaque 4 novembre, célèbre-t-on en

Russie le courage et l'unité du peuple russe indépendamment de leur statut social, économique et politique? Cependant, loin de promouvoir l'unité du peuple, cette journée favorise plutôt la discrimination sociale et raciale en Russie. La preuve en est avec ces milliers de manifestants qui ont défilé le 4 novembre 2007. Cette marche avait bien des relents néonazis à la vue. Certains avaient des pancartes sur lesquelles étaient inscrites « La tolérance = le sida ». N'est-ce pas un encouragement à l'intolérance. Comment les autorités russes peuvent-elles laisser de telles marches avoir lieu? Est-ce au nom du droit d'expression que l'on accepte ces signes nazistes? A-t-on oublié l'histoire nazi et les racines du mouvement fasciste? Il en va contre la non discrimination raciale et sociale de laisser des groupes d'extrême droite, notamment le mouvement Contre la migration illégale (DPNI) et des orthodoxes exhiber de pareilles pancartes sur la place publique. Même si les partis d'opposition ont dénoncé l'autorisation de cette manifestation, le gouvernement ne réagit pas à

ces actions. Les organisations non-gouvernementales de défense des droits de l'homme accusent même les autorités russes de fermer les yeux sur la montée de la xénophobie et les attaques à caractère raciste, parfois mortelles, de plus en plus fréquentes ces dernières années. Alors que cette journée est censée se tenir contre le fascisme et la xénophobie, elle donne l'occasion aux néonazistes et groupes extrémistes d'exprimer leur haine discriminatoire. Ces manifestations risquent de mener à des attaques dangereuses contre les immigrés en Russie, considérés comme des arrivistes par ces groupes. Le gouvernement russe ne devrait légaliser de telles marches. Ce qui est le plus déplorable dans cette histoire, c'est le manque de réaction de la communauté internationale. Si c'était une marche contre d'autres groupes, les médias en feraient la une. À croire qu'elle attend des massacres pour se prononcer sur la question. C'est un bien meilleur moyen d'encourager la discrimination. En autorisant de pareilles manifestations, on ne fait qu'alimenter la haine des groupuscules extrémistes. On ne fait que justifier la vision sombre qu'ils ont des immigrés russes. Cette journée n'est-elle pas sensée promouvoir la non discrimination et l'antifascisme. On oublie que ces marches peuvent devenir source de guerres et d'attaques violentes. La liberté d'expression de certains s'arrête là où elle devient dangereuse pour d'autres.



CENTRE ASSOMPTION DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN ENTREPRENEURIAT (CARDE)

Le Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat (CARDE) de la Faculté d'administration a le plaisir de vous inviter à une conférence portant sur "Les enjeux de Major Drilling Group International Inc sur le marché boursier.

CONFÉRENCE : LES ENJEUX DE MAJOR DRILLING GROUP INTERNATIONAL INC

À cette occasion, DENIS LAROCQUE, chef de la direction financière sera notre conférencier invité.

Cette conférence se tiendra dans la salle Jean-Cadieux (local 160) de la Faculté d'administration le mercredi 14 novembre de 11h45 à 13h00.

Bienvenue à toutes et à tous.
Un léger goûter sera servi.

RSVP en composant le 858-4513 ou par courriel à Robert.J.Cormier@umoncton.ca au plus tard le 13 novembre à midi.





Le VIH/SIDA en milieu scolaire Une nouvelle priorité dans les programmes scolaires

Compaore MOHAMADI

Les ravages importants du SIDA dans le milieu scolaire préoccupent les responsables de l'éducation nationale en Côte d'Ivoire.

« Voila pourquoi nous avons décidé d'améliorer notre approche de lutte contre le fléau auprès des élèves », déclare le conseiller technique du ministère de l'Éducation nationale Méa Kouadio,.

Le ministère ivoirien de lutte contre le SIDA estime le taux d'infection à 4% dans le milieu scolaire. Le taux national de séroprévalence est passé de 7% en 1991 à 4,7% en 2006, selon son rapport.

Face aux risques d'une prolifération des infections par le VIH en liaison avec les nombreux cas de grossesses non-désirées enregistrées dans les écoles pendant l'année scolaire, le gouvernement de Côte d'Ivoire a décidé de renforcer

ses programmes d'enseignement sur la lutte contre le SIDA dans toutes les écoles du pays. Ainsi, un nouveau programme a été adopté pour être dispensé aux élèves à partir de cette année 2007-2008. « Le nouveau programme intègre les modules d'éducation préventive basés sur le Life Skills / SIDA, une approche pédagogique visant le changement intégral de comportement face à la pandémie, explique Kouadio.

Il est bon de savoir que le Life Skills est le renforcement du savoir-faire et des aptitudes psychosociales sur le SIDA.

Pour le programme scolaire sur le VIH, quatre disciplines de l'enseignement secondaire et trois des centres d'animation et formation professionnelle (CAFOP) ont été retenus pour intégrer les contenus du Life Skills / SIDA. Pour l'enseignement secondaire, ce sont l'éducation civique et morale, les sciences de la vie et de la terre, l'éducation musicale et les arts plastiques. Au CAFOP, ce sont les sciences et la technologie,

l'éducation civique et morale et les activités éducatives et culturelles. Selon Méa Kouadio, ce programme supplémentaire sur le SIDA est déjà conçu dans les manuels scolaires réalisés par le gouvernement ivoirien, avec l'aide du Japon, pour un montant d'environ 65 000 000 F CFA. Les inspecteurs de l'enseignement ont déjà reçu une formation sur ce programme et sont chargés de former les enseignants dans les différentes régions du pays.

Selon Karamoko yahaya. Professeur de d'histoire et géographie, « ces cours vont beaucoup se rapporter à la lutte contre le SIDA, singulièrement sur l'abstinence car beaucoup d'élèves ne sont pas en âge d'avoir des relations sexuelles. Il faut les sensibiliser assez tôt à s'abstenir aux comportements à risque ». Il poursuit en soulignant que « pour ceux qui ont déjà des rapports sexuels, dans ce cas les cours porteront sur la sensibilisation soit au port du préservatif, soit à

l'abstinence ».

Madame Bamba, enseignante du primaire estime que la tâche sera plus difficile pour les enfants du primaire. « Ils ont entre 5 et 12 ans. Parler avec eux de la sexualité risque de provoquer l'effet contraire, d'autrement plus que les films présentés sur les chaînes de télévisions et parlant incessamment d'amour ont un effet négatif sur eux. Certains imitent mêmes les acteurs en salle de classe, » déplore-t-elle.

« En dépit des conseils donnés aux parents pour aborder en premier la question de la sexualité avec les enfants, la majorité ne le fait pas, » explique Kamagaté Ibrahim, morpho psychologue. Selon lui, les mesures prises par les autorités ivoiriennes sont bonnes. Il n'y a plus de honte à discuter du SIDA aujourd'hui, au moins un enfant sur deux en a entendu parler. Il faudrait maintenant cerner les contours du sujet avec eux, et leur montrer les effets dévastateurs du fléau, soutient le morpho psychologue.

« Parler, lire et écrire sur le

SIDA, c'est bon, mais insuffisant, » fait de remarquer Yao Laurent Stanislas, Président d'une Organisation non-gouvernementale (ONG) dénommée

Fraternité Jeunesse Solidarité. Basée à Abidjan, cette organisation lutte contre la pauvreté et le VIH / SIDA. Il affirme également que la priorité de la lutte contre le SIDA dans les programmes scolaires doit s'accompagner d'actes concrets. « Nos jeunes sœurs sont toujours victimes de grossesses non-désirées et nul n'ignore que cela peut s'accompagner d'infections sexuellement transmissibles (IST). Nous proposons la distribution de préservatifs aux élèves les week-ends et l'approche des fêtes scolaires. » Il faut noter par ailleurs que certains élèves, loin de leurs parents, vivent souvent dans des conditions difficiles pendant l'année scolaire et se prostituent pour survivre.

À l'horaire cette semaine : La FrancoFête en Acadie et Coup de Cœur francophone

Rémi GODIN

C'est la semaine de la FrancoFête en Acadie et plusieurs artistes d'un peu partout au pays monteront sur les planches du 7 au 11 novembre. Certains d'entre eux sont à ne pas manquer. Ce soir, Angèle Arsenault et Pascal Lejeune, parmi tant d'autres, feront partie du cercle SOCAN à l'Escaouette. Cette soirée sera animée par Ronald Bourgeois. Au tour des 3 Gars sul sofa de performer lors de la soirée Alliances au Théâtre Capitol de

Moncton. Soulignons que ce groupe a remporté le prix Acadie-RIDEAU récemment. Cette soirée mettra en vedette cinq autres groupes.

Carte Blanche aux artistes d'Ode est de retour à Moncton ce soir dans le cadre des oiseaux de nuit à Jeanne-de-Valois. Une

deuxième série des oiseaux de nuit mettra en vedette les groupes Tradition, Swing et La Virée jeudi soir à l'Oxygène. Vendredi, des vitrines seront présentées au Théâtre Capitol. Des six artistes invités, l'auteur-compositeur-interprète



Paul Hébert est à ne pas manquer. Il possède une des plus belle voix en Acadie et ses talents à la guitare pour le style bluegrass sont autant impressionnants. Une autre vitrine le samedi au même endroit mettera en vedette cinq groupes, dont Danny Boudreau qui vient de lancer un

nouvel album il y a quelques mois. Le disque est son meilleur à date et fait très bien au Québec. D'ailleurs, le disque est l'un des meilleurs de 2007.

Finalement, ce samedi au Studio 700 sur la rue main, Pascal Lejeune, Désir et Fils et Tricot Machine se partageront la scène. Désir et Fils est probablement le groupe le moins connu du programme p u i s q u ' i l performe que quelques fois par années. Mais sans l'ombre d'un doute, il mérite

sa place au sein des festivités de la FrancoFête. D'ailleurs pour les gens qui veulent aller voir un seul show pendant toute la semaine de la FrancoFête, celui de samedi serait le choix par excellence.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE

Bienvenue à tous

Dimanche 10h00

Université de Moncton

Pavillon Jacqueline-Bouchard, local 170

Mercredi 19h00

Étude biblique, Prière, Louange

36 rue Fern, Moncton E1E 2S7

Pasteur Maurice LeBlanc Bch M

Tel : 386-7984, Cel : 531-7277

Diacre : Ricky LaPlante 758-1815

Mission francophone : Il faut que

vous Naissiez de Nouveau, Jean 3:7



3 Gars sul sofa : un groupe en propulsion

Lyne ROBICHAUD

Trois ans après leurs débuts à l'émission *Pourris de talent* à Musique Plus, la formation québécoise 3 Gars sul sofa semble avancer sous une bonne étoile. Nominé dans la catégorie Révélation de l'année lors du dernier Gala de l'Adisq, le groupe s'amène prochainement à Moncton pour faire bouger la population étudiante au rythme de leur premier album.

Des cobras, des tarentules, est en vente depuis le mois de mars dernier et déjà, l'avenir s'annonce prometteur pour la jeune formation. Non seulement gagne-t-elle en popularité depuis le printemps dernier, mais la formation semble aussi conquérir les critiques, les unes après les autres. Les trois gars qui forment le groupe, soient Guillaume Monette, Nicolas Morel et Guillaume Meloche-Charlebois se sont connus au Cégep où ils étudiaient et vivaient ensemble, au Saguenay. Comme l'explique le bassiste, Guillaume Meloche, le nom de la formation découle simplement de cette période. « On vivait ensemble et on avait besoin d'un nom de groupe. D'où l'idée de 3 Gars sul sofa ».

À l'arrivée des gars à Montréal, les choses se sont vite mises en place, principalement grâce à la popularité dont ils ont bénéficié à l'émission *Pourris de talent*. « On est vraiment devenu un *band* avec cette émission et ça nous a confirmé qu'il y avait quelque chose derrière notre projet. Au début, on se demandait si ce que nous faisions pouvait intéresser du monde et c'est avec *Pourris de talent* que nous nous

sommes aperçu que oui », soutient Guillaume Meloche.

Peu de temps après, leur premier single, *La collation*, était sur le marché et faisait bonne impression auprès des radios indépendantes. C'est ensuite que le groupe est entré en studio en compagnie du réalisateur Claude Champagne. « L'album est un peu un best of de ce que nous avons fait. Nous avons environ 18 ou 19 tonnes d'écrites depuis les cinq dernières années et on a fait nos choix selon différent degré de sérieux derrière », précise le bassiste.

Les quinze pièces qui se trouvent sur *Des cobras, des tarentules*, sont donc à la fois amusantes et intelligentes et plongent celui qui l'écoute dans un monde un peu parallèle où les plafonds ont des trous d'où coule le café du voisin d'en haut et où les statuts de l'île de Pâques jasant entre elles.

Un album qui aura valu au groupe d'être nominé au dernier Gala de l'Adisq. « Cette nomination a été très flatteuse, surtout qu'on ne s'attendait pas du tout à cela! C'est un peu comme recevoir une bonne tape dans le dos », s'exclame Guillaume Meloche lorsqu'on l'interroge sur le sujet.

Fort de ce succès, le groupe est présentement en tournée et en période de pré-production pour un prochain album. Cette fois-ci, les trois gars ont décidé de faire le saut et de réaliser eux-mêmes l'intégral de l'album. Et en attendant de nouvelles pièces, les fans pourront profiter du passage de 3 Gars sul sofa vendredi prochain à l'Osmose.



L'improvisation et les impromptus, synonyme de bon spectacle!

Marc-Samuel LAROQUE

C'était il y a deux mercredis, je n'ai pas le choix de commencer mon article ainsi puisque si j'avais écrit que c'était mercredi dernier, j'aurais fait référence au mauvais mercredi. Toujours est-il que c'était en cette date qu'avait lieu une pièce de théâtre, intitulée « Une journée de congé », qui a été mise en œuvre par les Impromptus dans notre beau et grand bar étudiant, l'Osmose. Cette pièce de théâtre, qui s'est déroulée

sous l'œil attentif d'une trentaine de personnes, était entièrement improvisée, aucun texte n'avait été écrit et les acteurs/improvisateurs ont dû se laisser guider par leur créativité pour rendre cela intéressant. Difficile me direz-vous. En tout les cas à le regarder, ça n'en avait pas l'air.

Leur prestation débute dans un décor qui ressemblait à un bureau. Jean (Jean-Sébastien Levesque) est un secrétaire, débordé et impulsif à qui tout arrive pour le pire. Il est sans cesse victime des mauvais

coups de Rino (Sylvain Ward) et est bien malgré lui le confident de Monique (Carolynn McNally) qui vient tout juste de se faire laissé par son chum (Michel Albert). Les seuls moments où Jean est capable de se contrôler sont ceux qu'il partage avec la belle Nancy (Annik Landry) dont il est secrètement amoureux. Nancy est une employée timide, souriante et follement amoureuse de Jean, mais elle n'est pas au bout de ses peines, car l'ancien chum de Monique lui court après.

Dans le deuxième acte, on

découvre l'appartement de Jean qui fait office de quartier général pour une manifestation organisée par les gens du bureau. Le problème lorsque vous organisez une manifestation, c'est la quantité de bière que vous devez ingérer avant de devenir productif, et cela notre ami Jean l'a appris à ses dépens. Alors que Rino trouve des slogans aussi dénudés de sens que « Jean Pu » et « Jean **** Rino » (le mot avec les étoiles est exclusivement compris par ceux qui y ont assisté), Jean se retrouve au lit avec Monique, une erreur qu'il

tentera de rattraper pour le restant de la pièce. Le tout se termine avec une scène de manifestation, où l'on peut voir une Nancy saoule qui redonne une chance à un Jean qui, réellement, fait pitié, et c'est sur une note d'amour que la pièce prend fin.

Les impromptus ont su nous faire rire et pleurer lors de cette soirée et nous ont assuré que ce ne serait pas la dernière fois que l'on entendra parler d'eux cette année.



Jonathan Painchaud de passage à l'Osmose ...et Pascal Lejeune vole la vedette

Lyne ROBICHAUD

Le public était bien présent pour venir écouter Pascal Lejeune et Jonathan Painchaud dans le cadre des FrancoFêtes en Acadie vendredi dernier au bar étudiant l'Osmose. Mais, bien que l'ancien chanteur du groupe Okoumé ait bénéficié de l'heure un peu tardive, c'est encore la musique et l'univers Lejeune qui a gagné la foule.

Avec des rythmes accrocheurs, des paroles à la fois simples et reflétant le banal de la vie quotidienne, le deuxième album solo de Jonathan Painchaud reflète, selon ses propres dires, ses préoccupations de la vie de tous les jours ainsi que son bagage familiale. Originaire des Îles de la Madeleine, son père était entre autres membres de la formation Suroît et l'auteur-compositeur-interprète a donc grandi au son de la musique folklorique populaire. Avec une famille musicienne et en se remémorant les succès du défunt groupe Okoumé, on serait tenté d'imaginer Jonathan Painchaud comme une bête de scène. Si tel est le cas, il l'a bien dissimulé vendredi dernier.

Peu généreux de sa personne sur scène, le chanteur a livré une assez courte performance, se limitant à son répertoire et ne parlant à la foule qu'au moment opportun et, semble-t-il, prévus à l'horaire. Aucun *jam* endiablé entre les musiciens, peu de chimie entre le public et le personnage, bref, la performance était tout simplement ordinaire. Les moments forts furent

ceux où les pièces d'Okoumé furent jouées, sauvant ainsi la piètre qualité des paroles du nouvel album de Painchaud. Beaucoup de rimes, mais peu de profondeur.

Or, la performance de Pascal Lejeune à quant à elle sauvé la soirée. Même s'il était en première partie de spectacle, sa présence sur scène a, selon certains dires, sauvé la soirée. Et, comme à l'habitude

du désormais populaire chanteur originaire de Pointe-Verte, c'est de

lui que se souvenait la majorité des spectateurs à la fin de la soirée.



CAPITOL

(506) 856-4379
1 800 567-1922

811 Main, Moncton
www.capitol.nb.ca

Achetez vos billets
au Théâtre Capitol,
Frank's Music, l'Université
de Moncton ou en ligne
au www.capitol.nb.ca

Canadä

88.5 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

ESPACE MUSIQUE
98.3 FM



8, 9 et 10 novembre 19 h 30
www.francofete.com

Avec :

Trois gars su'l sofa,
Pascal Lejeune, Hert LeBlanc,
Danny Boudreau, Jonathan Painchaud et plusieurs autres.

francofête
en Acadie



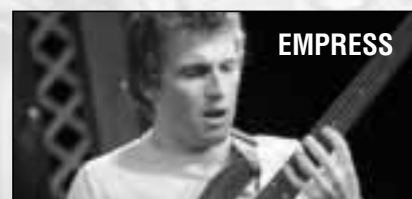
The Cobblestones & Bobby Evans
15 novembre 19 h 30
Musique terre-neuvienne



LA CASERNE de Dieppe
Tony Cox
15 novembre 20 h
Joueur sud-africain de guitare acoustique



Exposition de Raymonde Fortin
14 novembre 17 h
Vernissage



EMPRESS
Rémi-Jean LeBlanc – Ninja
16 novembre 20 h
Musique Jazz



Paul Hébert
18 novembre 19 h
Spectacle lancement d'album



Telus présente
**Brian Melo, Jaydee Bixby
et Carly Rae Jepsen**
19 novembre 20 h
Top 3 de *Canadian Idol* 2007



Ron James
21 novembre 20 h
Spectacle d'humour *Full Tilt*



Des hauts et des bas pour l'Atlantique dans la LHJMQ

Vincent LEHOULLIER

Après quelques semaines d'activité dans la LHJMQ, il est intéressant de jeter un coup d'œil au classement général afin d'y noter que les équipes de l'Atlantique connaissent des hauts et des bas depuis le début de la saison.

Les hauts, ce sont tout d'abord les Screaming Eagles du Cap-Breton, qui occupent le premier rang du classement général avec 16 victoires en 22 matchs. Malgré la perte des vedettes Ondrej Pavalec

et James Sheppard, les Eagles sont parvenus à demeurer une force dans la ligue. Si le Cap-Breton est si haut, c'est en grande partie grâce au brio du Néo-Brunswickois de Saint-Hilaire Dean Ouellet, qui trône au sommet des marqueurs avec une récolte de 33 points en 22 matchs.

Les Sea Dogs de St-Jean ont pour la première fois de leur courte histoire une équipe compétitive qui aspire aux séries éliminatoires. Avec une brigade défensive qui fait saliver les entraîneurs adverses, les Dogs se pointent maintenant au septième rang du classement. L'éclosion

probable du Néo-Écossais Steve Anthony ne fera qu'aider l'équipe à continuer sur sa lancée.

Les Fog Devils de St-Jean Terre-Neuve sont présentement au dixième rang de la LHJMQ, et lutteront pour une place en séries d'après saison. La lutte sera toutefois difficile, car plusieurs formations de milieu de pelletons présentent de meilleures alignements, dont Acadie-Bathurst, Québec, et Victoriaville. Il sera tout de même intéressant de voir l'évolution de cette jeune équipe.

Le Titan d'Acadie-Bathurst décroît jusqu'à maintenant, lui qui

n'est qu'au 12^e rang du classement général. Pourtant, l'équipe a dans ses rangs Mathieu Perrault, meilleur joueur de la LHJMQ l'an dernier. Toutefois, l'équipe pourrait faire un bond vers l'avant advenant qu'elle remporte ses quelques matchs en mains sur les équipes qui la devance. Le Titan a beaucoup de potentiel encore caché, et il ne faudra pas être surpris de les voir monter d'ici peu.

Finalement, les Wildcats de Moncton sont revenus sur Terre après un impressionnant début de saison. Les Cats sont au 15^e rang, et auront fort probablement quelques

difficultés tout au cours de la saison. Toutefois, l'avenir de la formation est intéressant avec Devon MacAuslind et Matt Brown, deux jeunes qui deviendront dominant d'ici deux ans.

Bref, les équipes de l'Atlantique garnissent bien le classement général de la LHJMQ, mais attention, car plusieurs changements auront lieu de match en match, car peu de points séparent la neuvième de la dernière position.

Un programme de soccer amélioré

Bobby THERRIEN

Après une saison de misère l'an dernier, personne n'aurait pu prédire quel sort attendait cette saison, les équipes masculine et féminine de soccer de l'Université de Moncton.

Il semble que l'initiative qu'a pris Sylvain Rastello et les autres entraîneurs des deux équipes de créer des sessions d'entraînement durant la période estivale et un camp fermé avant le début de la saison, a porté ses fruits autant du côté des filles que des hommes.

Et voilà qu'après la saison 2007 qui s'est terminée le 28 octobre dernier, une équipe a eu la chance de participer aux séries d'après saison, pour une première fois depuis cinq ans.

Ce sont les hommes qui ont finalement réussi l'exploit après plusieurs saisons difficiles. Ces derniers arrivaient sûrement confiants à ces fameux matches d'après saison, mais ce n'a pas été suffisant.

En effet, l'équipe masculine s'est inclinée par la marque de 2-0, en quart de finales, face aux X-Men de St Francis Xavier qui était classé au troisième rang de classement général de la SUA.

Il faut dire que les hommes, après quelques succès en fin de saison, avaient plus ou moins bien parus lors des deux derniers matches de la saison régulière en s'inclinant 6-1 face aux Varsity Reds de la University of New Brunswick et 3-

0 face aux Capers de la Cap Breton University.

Les Aigles n'auront certainement pas à rougir de leur performance, car les X-Men étaient l'une des meilleures équipes du circuit cette saison et le fait de s'être rendu dans la course d'après saison est déjà un grand pas dans la bonne direction pour l'Université de Moncton.

Il faut aussi noter que le milieu de terrain Antonio Mékary s'est taillé une place avec la première équipe d'étoile de la SUA. En treize parties cette saison, le joueur de deuxième année a compté à quatre reprises.

Tout près des séries

Pour ce qui est des femmes, elles n'ont pas réussi à participer aux séries éliminatoires cette saison, mais il faut avouer qu'après une saison, elles se rapprochent dangereusement de l'une des six premières places requises pour prendre part aux séries.

Déjà en ce qui concerne les points, les Aigles Bleues se sont grandement améliorées, terminant au huitième rang du classement avec onze, ce qui se veut une amélioration de sept points par rapport à l'an dernier. Elles n'ont terminé qu'à quatre points des Panthers de l'Île-du-Prince Édouard et du sixième rang au classement général.

Elles ont d'ailleurs terminé la saison 2007 sur une bonne note alors qu'elles ont réussi à arracher un match nul de 1-1 face aux puissantes Capers de la Cap Breton

University qui les avaient d'ailleurs battus par la marque de 9-0 lors du dernier affrontement entre ces deux équipes.

Le seul petit problème, et ce qui leur a probablement coûté une place en séries au bout du compte, aura été une absence presque totale d'attaque, ce qui peut s'expliquer par l'absence de leur meilleure joueuse,

Gabrielle Babineau, blessée pour une bonne partie de la saison.

En treize parties cette saison, l'équipe féminine n'a marqué que sept buts, ce qui donne une moyenne d'environ un demi but par match. La défensive s'est mieux portée en accordant 23 buts ce qui, dans les circonstances, n'est déjà pas si mal comparé à l'an dernier alors qu'elles

en avaient accordé 44.

Finalement, avec une équipe qui a obtenu un premier laissez-passer pour les séries depuis cinq ans et une autre qui est tout près de l'obtenir, il semble que pour une première fois depuis longtemps, le ballon roule vers la bonne direction pour le programme de soccer de l'Université de Moncton.

Le hockey de la semaine d'étude en bref...

Vincent LEHOULLIER

Une longue semaine s'est écoulée depuis la dernière parution du Front, alors une revue en bref du hockey universitaire est de mise. Voici donc les grandes lignes de la semaine dernière.

Les Aigles Bleus ont connu une excellente semaine avec une fiche de quatre victoires et une défaite en cinq matchs. Ils ont eu leur revanche sur les Huskies de la Saint-Mary's University et les X-Men de la St-Francis Xavier University lors du premier weekend, avant de s'incliner face aux joueurs de la University of Prince-Edward-Island, pour ensuite vaincre ceux de la Dalhousie University et de l'Acadia University. Les Aigles occupent présentement le troisième rang de la conférence de l'Atlantique avec une fiche de

cinq victoires et trois défaites en huit matchs pour dix points, soit deux de moins que Saint-Mary's, et six de moins que la University of New-Brunswick, qui est la seule institution toujours invaincu cette saison.

Le gardien Éric Lafrance est revenu au jeu samedi dernier, lui qui avait manqué quelques semaines d'activité en raison d'une blessure à un genou. Il a très bien performé en allouant trois buts sur 42 lancers.

Le capitaine Pierre-André Bureau est toujours le meilleur pointeur de l'équipe avec 12 points en huit matchs.

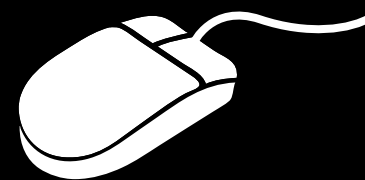
Au hockey féminin, Moncton occupe le quatrième rang du classement général avec une fiche de trois victoires et deux défaites pour six points. Deux de

ces victoires ont été amassées la semaine dernière, contre UNB et Dalhousie. La seule défaite du bleu et or a eu lieu contre St-Fx. Au moment de mettre sous presse, l'équipe était à quatre points des X-Women de St-Fx, une équipe toujours invaincu depuis le début de la saison.

Mariève Provost est au premier rang des marqueuses de la ligue, à égalité avec Brayden Ferguson (St-Fx). Elles ont tous deux 9 buts et 4 passes à leur fiche depuis le début de la saison.

Bref, la semaine d'étude a été très bénéfique pour les deux équipes de l'Université de Moncton qui jouent de mieux en mieux depuis le début de la saison.

Lisez LeFront en ligne :
www.umoncton.ca/lefront



TU VEUX CONNAÎTRE \$ TON FUTUR? \$

BEN, CALCULE TA DETTE ÉTUDIANTE!





NOTRE BAR ÉTUDIANT

JEUDI : LA PIQURE DU COUNTRY!

BILLETS EN VENTE AU CONSEIL DES SCIENCES INFIRMIÈRES

VENDREDI : 3 GARS SUL SOFA!

AVEC KEVIN MACINTYRE EN 1^E PARTIE - 8\$ ÉTUDIANTS/ 15\$ AUTRES

SAMEDI : CHEAP NIGHT!!!

DOUX SUR LE PORTE-FEUILLE TOUS LES SAMEDIS!



SPÉCIAUX DU MOIS DE NOV.
AU CAFÉ OSMOSE

MERCREDI 7 SPÉCIAL TEX MEX
MERCREDI 14 SPÉCIAL IRLANDAIS
MERCREDI 21 SPÉCIAL FRANÇAIS
MERCREDI 28 SPÉCIAL JAMAÏCAIN
VENDREDI 30 SPÉCIAL INTERNATIONAL EXOTIQUE : MAROCAIN
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H00
(CUISINE FERME À 15H30)
CAFÉ FILTRE, CAPPUCCINO, ESPRESSO, CAFÉ SPÉCIALITÉ, DÉJEUNER, SOUPE, SALADE, SANDWICH



John Molson

MAÎTRE BRASSEUR CHEZ NOUS

D E P U I S 1 7 8 6

**Molson vous remercie de votre support
aux activités de l'ouverture de
notre nouvelle brasserie à Moncton.**

**Nous sommes fiers de
faire partie de votre vie étudiante.**